

Réunion du 26 novembre 2024

DEBUT DE REUNION : 9h30

1-Approbation de la réunion du 15 octobre 2024

Une précision est demandée sur la situation du Stade Dijonnais,

Le Stade Dijonnais est bien en dépôt de bilan et la dette totale s'élève à 70KF (première mise en redressement) et 15KF actuel.

Attendons les informations du liquidateur pour connaître le montant qui pourra nous être versé.

Lors de cette réunion, compte tenu que la fin d'année approche, nous prêterons attention à clore toutes les questions.

INFORMATIONS DIRECTION :

1- Point activité commerciales

- Appels offre :
 - o Le lot 9, le Chatillonnais, le cahier des charges devraient sortir en début d'année 2025
 - o Une réunion de rencontre a été organisé avec les intervenants du TAD des com-com de la plaine dijonnaise et de Libernet
 - o Très peu d'appel d'offre pour l'année 2025
- Tourisme :
 - o La fin d'année est plus calme que les années précédentes, nous sommes à fin octobre, tous produits confondus, à -7% du budget prévisionnel.

2- Point sur les effectifs

Départ	cdi	PY	Jean Michel	Conducteur Mirebeau	Démission
Arrivée	cdi	Guillaume	Aurelia	Conducteur Polyvalent	Oct 2024
	cdi	Piot	Grégoire	Conducteur Montbard	Nov 2024
En cours	cdd				

- Recrutement en cours :
 - o Conducteur scolaire Venarey les Laumes
 - o Conducteur Mirebeau sur Beze
 - o Mécanicien
 - o Chef atelier
 - o Stagiaire RH

3- Evolution des tarifs de la mutuelle au 01/01/2025

Une présentation est faite sur les conditions de renouvellement de la mutuelle et des frais de santé pour l'année 2025.

Compte tenu de l'inflation générale (environ 10%) et de la faible augmentation que le cabinet de courtage a réussi à nous négocier (de 6.5% à 4%), la cotisation mensuelle augmente de 4€ et passera donc à, pour un adulte seul, 94.08 € dont 50% pris en charge par l'employeur.

Les membres du CSE ont évoqués la possibilité de changer de mutuelle, de fusionner avec d'autres filiales voir même de passer avec la mutuelle « Groupe ».

Il est convenu que compte tenu de la faible augmentation tarifaire et du bon remboursement des soins, que nous resterons chez Harmonie Mutuelle. Le cabinet de courtage reste vigilant à l'évolution 2025...

4- Point sur la prévoyance complémentaire non-cadre

Un rappel est fait sur les garanties des régimes conventionnels (CARCEPT et IPRIAC), que le personnel non-cadre bénéficie.

- Régime conventionnel (carcept) décès et invalidité avec une nouvelle garantie qu'est l'AVC/cancer
- Régime inaptitude à la conduite (Ipriac)
- Régime complémentaire assuré par Klesia ; qui présente les comptes financiers de l'exercice 2023. Nous sommes à l'équilibre donc l'augmentation des cotisations 2025 est minime.

5- Information des changements des bureaux administratifs

Un réaménagement des locaux administratifs et une réaffectation des bureaux d'étage interviendra courant 2025. Ne pouvant s'agrandir nous optimisons les mètres carrés.

« dessus atelier : Gauthier et Xavier – ancien bureau Xavier deviendra le bureau du chef d'atelier – Sylvie vas dans le bureau de passage – Marjorie et Réussite dans le bureau de Sylvie – le bureau de Séverine et Carole sera coupé en deux et comportera le nouveau bureau de passage. »

6- Absentéisme :

L'absentéisme à fin octobre reste toujours plus élevé que les années précédentes.

La direction lors de réunion interne, fait un point tous les trimestres sur l'avancements des arrêts. Plus de 70% des arrêts sont des arrêts supérieurs à 3 mois.

7- INFO DIRECTION :

Nous sommes, Direction et Membres du CSE, choqués des mots insultants, inadmissibles et dégradants qu'a pu recevoir notre coordinateur de ligne.

Nous sommes fort de constater que le manque de respect individuel est de plus en plus flagrant.

RÉCAPITULATIF DES POINTS EN ATTENTE

1. Qu'en est-il advenu de la réunion avec le proviseur du collège Dorgelès ?

La direction nous informe que le 04 novembre, elle était sur site pour constater des éventuels dysfonctionnements lors de la sortie des cours de 17h. Le proviseur et le proviseur adjoint étaient également présent lors de cette sortie des cours.

Pas de soucis majeurs à signaler. Quelques difficultés à manœuvrés pour certains véhicules, dues au mauvais placement des premiers arrivés sur site. Il est recommandé d'avancer au maximum afin de faciliter le stationnement de tout le monde. (Un plan de stationnement sera fait).

Des ajustements d'heure d'arrivée de mise en place va également être fait pour la rentrée de janvier.

2. Où en est la commande des téléphones « GT » ?

La direction nous informe que les téléphones sont arrivés et en cours de configuration (applications nécessaires au bon fonctionnement du travail de « GT » : MKS, GPS Waze, Navette Divia, SNCF localitaire, parking Espagne Barcelone, taxe suisse et hôtel, easy park, ringo ...

Les conducteurs ne désirant pas avoir de deuxième téléphone, auront donc la puce, la carte sim avec plus de Giga et de possibilités et toutes les applications dessus.

3. Comme nous n'avons toujours pas pu consulter la BDES malgré nos diverses relances, nous nous sommes mis en relation avec un expert financier et nous sommes dans l'obligation d'en informer l'inspection du travail. En effet nous n'avons pas la possibilité de vérifier les chiffres (chiffres affaires et masse salariale) donnés lors de la dernière réunion.

La direction nous informe que la BDES est arrivé ce matin, après la mise à jour annuelle et validation du bureau régional.

La direction nous informera dès qu'elle sera disponible et consultable

4. Comme aucuns retours n'a été communiqué et encore moins de résultats sur le dossier de l'évolution des coefficients « GT », nous allons également nous mettre en relation avec l'inspection du travail et demandons un contrôle sur les 3 dernières années.

La direction nous rappelle que deux réunions touristes ont déjà eu lieu mais qu'aucun accord n'a été encore trouvé.

En effet le coefficient 155 existant depuis 2017, pas encore appliqué chez Keolis Bourgogne inclus plusieurs critères dont la pratique d'une langue étrangère. Manquement pour certain de nos conducteurs GT, cela ne les empêche pas de partir en séjours réguliers à l'étranger (des applications de traduction sont accessibles en libre utilisation)

Un entretien individuel sera programmé, pour ceux éligibles ou partiellement éligibles, afin de trouver un compromis convenable.

5. Lors de la signature des NAO 2024, un CET devait voir le jour pour la fin d'année. Malgré nos relances nous arrivons en fin d'année et toujours rien !!!

Les membres du CSE en charge des négociations déplorent la lenteur des propositions.

La Direction nous informe que plusieurs difficultés sont rencontrées lors de la rédaction de ces dernières, notamment la notion de paiement.

La direction nous informe qu'une proposition est en cours de vérification auprès du service juridique et sera transmise dès son approbation.

6. Finalisation du dossier Dallmayr

Les membres du CSE présent lors de l'entretien avec le commercial Dallmayr accompagné de son responsable région informe les membres du CSE que deux possibilités s'offrent à nous :

- Règlement de la facture de réparation, équivalente à une machine à snacking neuve : 7400 €
- Règlement d'une facture de 2400 € mais avec un renouvellement de contrat sur une durée de 5ans avec 3 machines au total (1 boissons chaudes – 2 snacking / boissons froides)

Le président du CSE, notre Directeur, voudrait s'entretenir avec le service juridique, avant de signer quoi que ce soit, sur la légalité et légitimité de la procédure commerciale proposés.

7. Suivi du cambriolage : monnayeur et travaux de remise en état

La direction nous informe que les travaux de remise en état interviendront dès la fin de cette année 2024.

- Les portes d'entrées seront changées avec une vitre sécurit et opaque.
- L'ouverture des portes et portillon sera possible grâce à notre badge d'accès au dépôt
- Le monnayeur sera réparé, un devis de 8000€ est actuellement à l'étude
- Une étude sera également faite sur l'ouverture et fermeture du portail grâce à une horloge

8. Où est la commande des caméras de recul pour les 562/563

Les membres du CSE désapprouve et déplore le délai très long de réaction et d'action des différents services.

En effet la direction nous informe que malgré son accord de commande, il y a plus d'un an, les devis ont mis beaucoup de temps à être traité. Les caméras seront posées en février 2025.

Les membres du CSE rappelle également que le 562 est toujours en attente de pose de toilette.

La direction nous informe que la pose n'est plus une priorité ; aucune date n'est prévue.

3-MAINTENANCE

9. Pompe gasoil. Le fonctionnement lors du passage de la carte d'identification devient de plus en plus difficile, n'était-il pas prévu de changer la pompe, (tout le système), ne peut-on pas (sur le dépôt) se faire identifier avec notre badge de porte ?

La direction en convient et nous informe que la nouvelle carte est de moins bonne qualité donc la lecture se fait moins bien. Elle nous précise également qu'à terme, dans l'étude des travaux de rénovation, d'agrandissement de l'atelier, le changement de la borne a été envisagé avec une utilisation grâce à nos badges d'accès au dépôt. Ce changement devrait intervenir courant 2025.

La direction évoque également que l'utilisation des cartes pour le paiement des péages ne pourra plus se faire à partir de 2025. MAIS elle est toujours en attente de la nouvelle procédure de la part des services de péages.

4-EXPLOITATION

10. Nous sommes fort de constater que malgré les notes de services, les avertissements, les sanctions financières, beaucoup de véhicules utilisés pour les « car class » ou « dit de remplacement » sont dans des états d'entretien quotidiens déplorables. (Ménage et plein) n'y aurait-il pas un suivi plus stricte possible ? (VP 509 et 480 nov 2024)

La Direction et nous membres du CSE déplorons fortement le manque de professionnalisme des conducteurs.

En effet tous les conducteurs ont du temps de payé pour effectuer les tâches d'entretien des véhicules (ménages, pleins...). Des contrôles sont effectués assez fréquemment et le dernier date des dernières vacances scolaires. Le résultat est assez positif, 80% du parc est convenable. 2 personnes ont été identifiés pour manquement à leurs tâches et seront entretenues plus tard.

Il est précisé que les cars class sont attirés à la même personne pour l'intégralité de la semaine.

Les dysfonctionnements sont constatés surtout sur les cars dit « partagés », une solution doit être trouvée pour ces véhicules.

La direction ne peut effectuer de contrôle plus fréquent car des dossiers nettement plus urgents sont à traiter à l'heure actuelle.

A : MOBIGO :

11. Le temps de trajet depuis le dépôt vers la gare SNCF de Dijon s'allonge en heure de pointe. Les 20mn actuellement défini passe à près de 30mn. Peut-on faire une analyse et revoir les temps pour les lignes concernés ?

La direction en convient les temps de parcours sont de plus en plus long, la circulation est de plus en plus dense. Une analyse sera faite sur les lignes concernées aux heures de pointe 12h / 17-18h

B : DIVIA city :

12. Serait-il possible de réaménager le roulement 2025 de Divia City, toujours sur 10 semaines mais en y incluant un week-end de repos (samedi – Dimanche) une semaine sur deux ?

La direction nous précise que le module « Divia City » est doté d'un roulement qui doit s'auto-suffire. Une proposition a été faite permettant notamment un meilleur suivi des véhicules, roulement sur 7 semaines avec 4 samedi travaillé. Mais a été refusé par les conducteurs.

Les conducteurs souhaitent un conducteur supplémentaire dans le roulement, qui pour la direction n'est pas faisable.

Aujourd'hui le dossier est au statut co.

13. La période des fêtes et marchés de Noël arrive. Serait-il possible de modifier de réaménager le parcours au niveau des rue Pirons - place Bossuet – rue de la liberté ; afin d'éviter le risque d'accident avec piétons ?

La direction nous informe qu'une demande à bien été faite auprès de Keolis Mobility / Divia mais un refus catégorique est parvenu de Dijon Métropole.

Les consignes restent les mêmes :

- Roulez précautionneusement, au pas
- Si les conducteurs sont en retard en informer le PC
- Dès que les conducteurs prennent leurs pauses, en informer le PC

Pas de pression, restez courtois !!!

14. Jongler entre les navettes et bornes en panne est un planning quotidien. Avons-nous des nouvelles sur le renouvellement du parc ? où en est la réparation des bornes, malgré l'intervention de Divia, Dijon Mobilité, Keolis Bourgogne... elles ne sont toujours pas opérationnelles

La direction nous informe que les essais effectués ce printemps ne sont pas concluants, les véhicules ne conviennent pas à Dijon Métropole.

D'autres essais sont programmés pour le printemps 2025. Mais le changement des véhicules n'interviendra pas avant 2026.

Le contrat d'entretien des véhicules n'est pas encore transféré chez nous. Les conditions de transfert ne sont pas optimales. Pour le moment Divia reste gestionnaire des véhicules et bornes.

C : DIVIA :

15. Nous arrivons en période hivernale, serait-il possible de démarrer les bus le matin un peu plus en avance..

La direction nous confirme que les retards de mise en route de la semaine dernière, sont malheureusement dû à l'épisode neige. Malgré la bienveillance d'autres membres du personnel et de la direction, ce jour-là les tâches furent multiples.

En période activité normale, le travail de la personne de station du matin est varié. Peut aller de la simple mise en route (niveau, démarrage), mais peut également comprendre du dépannage (batterie, casse de rétro, ampoules etc...), du nettoyage, etc...

16. Sur les lignes R31/32 les conducteurs se plaignent des temps de pose et trajet raccourcis... toujours en retard sur le reste du parcours

La consigne passé par la direction : sécurité avant tout, vous êtes en retard, ne roulez pas plus vite, le gain potentiel de temps n'est pas avéré... vous informez le PC ..et le PC régulera.

La direction nous confirme que sur le service de la 34 du samedi après-midi ; une relève d'une heure à partir de samedi 30 novembre sera mise en place ; mais restera aléatoire et sera en fonction des autres service TAD fait par la 31/32

La direction nous informe également et nous fait porter attention sur le changement d'heure à compter du lundi 02 décembre. Ce changement d'heure est dû à une rallonge de temps sur le parcours

17. Quand aurons-nous les tableaux des roulements définitifs ?

La direction nous informe que la bible est en cours d'impression et sera mise dans les casiers.

18. Sur la ligne flexo 40 : serait-il possible de demander à la métropole de rallonger le marquage au sol sur l'arrêt Breuchilière (afin d'éviter les stationnements des véhicules particuliers)

La direction nous confirme qu'une demande a bien été fait auprès de la métropole pour une rallonge de marquage au sol.

19. TAD : les conducteurs se plaignent d'avoir les informations, les réservations trop tardivement pour le service du lendemain ; ils demandent à être prévenu avant ou d'avoir une compensation financière.

La direction nous confirme que les réservations TAD nous parviennent les soirs après 19h15.
En suivant, intervient le traitement effectué par le planning ; donc l'information auprès des conducteurs n'est pas avant 20h (en semaine).
La direction nous rappelle que nous sommes tenus aux informations reçues par Divia.
Les réservations du service Flex night sont gérées directement par les conducteurs. Ce sont les seuls en service TAD, à avoir une très grande amplitude, une gestion en autonomie de leurs plannings donc à avoir une prime de « gestion » (rappel sur repos)

20. Serait-il possible de vérifier que toutes les personnes susceptibles d'utiliser les tablettes ont bien été formées ?

La direction nous informe que tout le personnel utilisant les tablettes a bien été formés.
Que si un salarié est désireux d'avoir un complément d'information ou un rappel d'utilisation, qu'il n'hésite pas à venir voir le coordinateur de ligne en charge des services Divia.
Les conducteurs susceptibles d'être en manque d'information, sont ceux habituellement sur Mobigo et n'étant sur les services Divia uniquement pendant les vacances scolaires.
La direction nous rappelle également que Divia envoie des rapports hebdomadaires sur l'utilisation des tablettes. Nous nous attendons, dans un avenir proche, à avoir des pénalités sur le manque d'utilisation ou la mauvaise utilisation des tablettes.

21. Faire un rappel aux conducteurs que la tablette est du matériel professionnel, qu'elle ne sert pas à écouter de la musique ou d'aller sur internet et que le support, système de recharge est dédié à la tablette et non au téléphone personnel.

Encore une fois la direction déplore le manque de professionnalisme des conducteurs (soigneux, casse...). Comment lors d'une utilisation normale de tablette (posée sur son support) celle-ci peut-elle revenir avec un écran cassé !!
A partir de la tablette nous pouvons effectivement avoir accès à des applications publics. La volonté de la direction n'est de ne pas brider la tablette, cela permet d'avoir une utilisation optimale de l'outil professionnel.
La direction et les membres du CSE sont navrés de constater le manque de professionnalisme, d'assiduité à l'exécution de certaines tâches mais déplore également le manque de courtoisie, de communication entre eux.

5-SECURITE

6-ADMINISTRATIF

22. Mutuelle santé : pouvons-nous avoir un Rendez-vous avec la coutière en charge de la mutuelle santé Keolis Bourgogne

La question a été abordé en « question direction - point 3 Evolution des tarifs de la mutuelle au 01/01/2025 »

23. Lors de la dernière réunion vous nous avez fait part qu'une attention particulière sera portée sur le suivi des règlements des prestations Hockey. Est-ce bien suivi, sont-ils à jour ?

La direction nous informe que le club a bénéficié de 2 sorties.
Compte tenu des mauvais résultats sportifs de l'équipe, les dirigeants ont décidé de mettre fin à la prestation.
La direction nous informe également que le DFCO aura souhaité mettre fin au contrat qui les lie jusqu'en 2028. Comme toutes les équipes sportives en mal de résultats, donc de sponsors, recherche à faire des économies financières. La direction reste attentive à l'évolution de ce bruit de couloirs »

24. Avez-vous déjà prévu une date pour le début des NAO 2025 ?

La direction nous informe que les premières rencontres pourraient intervenir vers la fin janvier 2025. Lors de la réunion de rentrée nous mettrons en place le calendrier

25. Comment va s'organiser l'atelier mécanique avec le départ du chef d'atelier ? Nous souhaitons la présence de Xavier Bourjon, responsable d'atelier du secteur Bourgogne Franche comté

La direction nous informe que Xavier Bourjon reviendra sur le dépôt pour reprendre le poste de chef d'atelier dans l'attente de recrutement.

26. Le taux horaire avec ancienneté pour les 150+ n'est pas à jour

Les membres du CSE rappelle que Keolis Bourgogne a deux grilles d'évolution de coefficients.

La grille par ancienneté (grille FNTV du coefficient 140 à 155)

La grille par le travail, les personnes concernées sont principalement les conducteurs GT. En effet ceux-ci ayant un coefficient de base plus élevé par leurs travaux, leurs tâches.

Lorsqu'ils évoluent par l'ancienneté, exemple :

A 30 ans le delta financier entre le coef 145 à 150 est additionné au coef 150 pour créer le 150+.

Les membres du CSE souhaite que cet accord soit respecté donc demande à ce que la modification, le rattrapage financier soit effectué avec un rappel sur 3 ans (tel que le permet la loi)

7- ŒUVRES SOCIALES

.

8-QUESTIONS DIVERSES

.

- Les membres du CSE s'enquière sur le règlement des salariés lors de l'épisode neige de la semaine dernière. La direction nous informe :
 - Scolaire (avec arrêté préfectorale d'interdiction de conduite) : salaire sera la garantie de paiement
 - Ligne Régulière (sans arrêté préfectorale) :
 - Salarié ayant roulé son temps sera maintenu
 - Salarié ayant fait l'essai son temps sera sous forme de prime
 - Salarié n'ayant fait aucun essai, son temps sera décompté

8- HSCT MARJORIE

Un point HSCT est présenté par Marjorie en présence de :

- Médecin du travail : infirmière au travail
- Carsat : Mme Hélène Ros
- Ingénieur Conseil : Mr

- Point accidentologie :

En octobre pas d'accident du travail, notre taux de fréquence est en diminution.

- Point sinistralité :

Le taux de sinistralité est très élevé. Nous avons un taux de 3 pour du 2.5 de programmé

Le 13 décembre prochain, un « café » sera proposé pour rencontrer les conducteurs, échanger et créer des groupes de travail sur la sinistralité. Malgré la prime sinistralité très peu d'évolution sur la baisse d'accident, l'impact est minime.

Le coût des accidents est élevé, il est dû aux franchises élevées et aux coûts des pièces en perpétuelle augmentation.

- Point sécurité :

Réalisation de l'année 2024 :

La mise en place du gilet jaune obligatoire, est bien suivi.

La mise en place d'une buté de stationnement en bout de parking, a été fait.

La mise en place des protections auditives pour le personnel de l'atelier.

Depuis que nous travaillons avec Elise, nous avons collecté 471kg de déchet recyclable. A plus ou moins long terme, les documents « feuilles de routes » seront supprimés pour laisser la place intégrale à l'application MKS.

A venir pour l'année 2025 :

L'attente de validation pour le port d'une camera piéton pour les contrôleurs

Prévention du risque chimique : livraison d'une porte coupe-feu pour le local concerné

Le contrôle pour le passage à la norme 14001 est repoussée au 13 février 2025

Un protocole « Neige » est à l'étude.